APRÈS ART. 15 N° **180** 

## ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 180

présenté par M. Reda, M. Thiériot, M. Nury, M. Abad, M. Menuel, Mme Genevard, M. Sermier, M. Hetzel, M. Straumann et M. Bazin

-----

## ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.